

L'accord Intel-Skype ne satisfait pas AMD

En janvier, Skype et Intel ont annoncé un accord pour permettre à la solution logicielle de VoIP de Skype de mener jusqu'à un maximum de 10 conférences. Pour gérer la performance, l'accord a réservé la technologie aux processeurs 'dual core' d'Intel (lire notre article).

Du coup, AMD voit rouge, et surtout y voit un nouvel exemple de la concurrence déloyale menée par Intel contre son concurrent et dont le seul but est de renforcer sa position monopolistique. L'accord technologique signé entre le géant des semi-conducteurs et le géant de la VoIP réserve en effet la conférence à 10 aux seuls processeurs Intel 'dual core'. Mais Skype a précisé que rien n'empêchera de l'étendre à d'autres plates-formes? plus tard ! AMD a donc apporté l'accord à son 'volumineux' dossier visant à démontrer les pratiques déloyales d'Intel.